

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal 12 septembre ...	p 2
Secrétaires de mairie	p 3
Pétition pour une TVA à 5,5...p	3
Chats errants	p 3
Aires de covoiturage	p 3
Témoignage	p 4
La pierre et l'eau	
monuments du mois d'octobre	p 5
Thé dansant	p 5
Médiathèque en octobre	p 6
Expo peintures à la MJC	p 6
Randonnées pédestres	p 7
La Boutique su Sec Pop	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda octobre-novembre ...	p 8



Un rayon de plus à la médiathèque : celui du soleil ! Photo Alain PORTE

LE MOT DU MAIRE

Cette rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. Elle a été bien occupée avec la mise en place de nouveaux rythmes et l'organisation des temps d'activité périscolaire.

Le travail de préparation et d'organisation géré en grande partie par le centre social œuvre pleinement.

Dans un souci de sécurité et de fluidité de circulation, les lieux des arrêts de transport scolaire pour les lycéens et collégiens ont été modifiés : ils concernent le rond point de la mairie, la crèche, les justices (les autres arrêts étant supprimés). Ils seront effectifs à compter du mois de novembre.

Par ailleurs ces arrêts seront tous équipés d'un abribus .

La médiathèque vient d'enregistrer son millième adhérent, et une petite cérémonie sera organisée à cet effet.

Un nouvel employé Monsieur Pilot vient de rejoindre l'équipe technique dans le cadre d'un contrat de reconversion de l'armée.

Petite Précision : les services de l'aire de Camping Car située dans notre bourg sont exclusivement réservés aux touristes traversant notre commune.

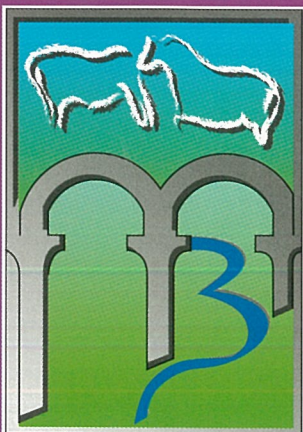
Le conseil et moi-même tenons à rendre hommage à Jacques DEDIEU qui a œuvré pour la commune en tant qu'élu pendant 2 mandats et qui restait un citoyen impliqué dans la vie associative et apprécié de tous . Nous partageons cette douleur avec la famille.

Le Maire
Michel CARTERET

Bulletin
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 342
OCTOBRE
2014



Mouthiers sur Boëme

Médiathèque
Le contrat CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) en place actuellement à la médiathèque prenant fin au 30 septembre 2014, le conseil municipal décide de signer un nouveau contrat avec l'Etat à compter du 1er novembre 2014, pour une durée initiale de 8 mois renouvelable jusqu'à 20 mois maximum. Aide de l'Etat à hauteur de 70% du salaire brut sur les 22 premières heures, exonération d'une partie des charges patronales.

Projets d'investissements 2015
Avant le vote des budgets primitifs 2015, le conseil municipal évoque les orientations budgétaires et propose les investissements suivants :
-travaux sur l'immeuble de la gare après définition de l'utilisation du bâtiment ; un groupe de travail est créé pour étudier les possibilités
-liaison entre bourg et parking derrière l'église avec aménagement dudit parking
-voirie-trottoirs
-fibre optique
-informatique écoles
-site internet communal
-acquisition matériel et véhicules (camion, bus)
-aménagement anciens locaux associatifs
-aménagement dans les villages
-crèche
-salle des fêtes.
Certains de ces projets seront étudiés, chiffrés et priorisés avant le vote du budget 2015.

Jardins familiaux
Le conseil municipal prend acte que 8 des jardins familiaux et 4 cabanes seront déplacés vers le fond de la parcelle communale du fait d'inondations récurrentes, le remblaiement prévu initialement étant soumis à diverses autorisations préfectorales du fait du classement de la zone en « zone humide ».

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
14 NOVEMBRE
20 H 30

Commissions communales
ouvertes
Le conseil prend acte du courrier de M.le Préfet indiquant que les « commissions communales » sont exclusivement réservées aux élus. Du fait de la présence d'administrés non élus au sein de ces commissions, le conseil décide de créer des « comités consultatifs » présidés par un élu et constitués d'élus et non élus.

Référent CALITOM
Suite à la demande de CALITOM, le conseil municipal désigne M. Daniel PONTINI, élu référent « déchets » qui sera le relais entre CALITOM et la commune.

Rapport d'activité 2013 CALITOM
Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2013 de CALITOM sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets.

Renouvellement contrats assurances
Les contrats d'assurances de la communes prenant fin au 31 décembre 2014, une consultation a été lancée.
L'analyse des offres n'étant pas finalisée, la question sera réinscrite à l'ordre du jour du conseil d'octobre 2014.

Renouvellement contrat fourniture et maintenance des extincteurs
Suite à la consultation lancée, 2 entreprises ont répondu : SICLI et ABC Feu.
Après avoir analysé les offres de ces deux prestataires, celle de l'entreprise ABC Feu, mieux disante est tenue.

Renouvellement convention « santé et prévention des risques professionnels »
Le conseil municipal décide de renouveler la convention « santé et prévention des risques professionnels » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique, pour une durée de 6 ans avec une participation communale annuelle de 60€ par agent.

Redevance occupation Domaine Public par GRDF
Le conseil valide la redevance 2014 due par GRDF pour occupation du domaine public pour un montant de 537 € pour 10 480 ml de canalisations occupant le domaine communal.

Renouvellement convention « secrétaires de mairie itinérantes »
Le conseil municipal décide de renouveler la convention « secrétaires de mairie itinérantes » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique, pour une durée de 6 ans, afin de bénéficier, en cas de besoin, d'une mise à disposition d'un agent administratif pour une mission, un remplacement avec une participation financière communale (voir page 3 ci-contre).

Demande de subvention « l'âge de Faire »
Le conseil municipal demande à l'association de compléter sa demande et de revoir le dossier lors de sa séance d'octobre 2014.

Demande de participation fonctionnement gymnase de Saint-Michel
Le conseil municipal donne un avis défavorable à la demande de participation aux frais de fonctionnement (dont chauffage et autres dépenses) du gymnase de Saint-Michel pour l'année 2013-2014 pour son utilisation par 3 collégiens de Mouthiers.

Entretien des abords de la Chaire à Calvin
Le conseil décide de renouveler la convention entre la commune et le département pour l'entretien des abords de la Chaire à Calvin pour la période 2014-2016.

Moyennant un entretien 3 fois par an par l'équipe technique communale, le département apporte sa contribution réévaluée chaque année.

Pour l'année 2014 la participation s'élève à 1 888 € pour.
Pour l'année 2015, la participation est estimée à 1 926,16 €.



JEUDI 9 et 23

Pour remplacer momentanément un agent, en cas d'absence (congé de maladie, de maternité, formation, mise en disponibilité...) ou de surcroît de travail...le Centre de Gestion charentais met à disposition des communes, des agents opérationnels de la fonction publique territoriale.
Conformément à la circulaire du 3 août 2010 relative aux modalités de recours à l'intérim dans la Fonction Publique, toutes les collectivités qu'elles soient ou non affiliées obligatoirement, ont l'obligation préalable de solliciter les services de remplacement des centres de gestion.
Les communes sont libérées des formalités administratives car c'est le Centre de Gestion qui prend en charge la sélection et la gestion de l'agent : contrat de travail, visites médicales, congés payés, attestations diverses...
Les communes bénéficient ainsi des services de personnels compétents et disponibles.
L'accès à ce service de remplacement se fait par l'établissement d'une convention générale d'usage telle que celle validée par le conseil municipal.



CHATS ERRANTS

De nombreux chats errants prolifèrent sur la commune et notamment dans le bourg.
Nous rappelons que ceux-ci peuvent faire l'objet d'une capture par la fourrière.
Mais lors d'une telle opération il se peut que des chats domestiques puissent également être capturés. Si ces chats domestiques sont tatoués donc identifiables il sont remis à leurs propriétaires. Dans le cas contraire, la fourrière, après identification des propriétaires, procède au tatouage et facture les frais aux propriétaires.
Nous rappelons que l'identification des chats est obligatoire.

AIRES DE COVOITURAGE

Les aires de covoiturage se mettent en place sur notre commune. 4 lieux sont proposés :
- derrière la supérette
- à l'entrée de l'avenue du 24 août 1944
- dans le lotissement communal des Justices (au niveau de la place)
- au rond-point des chevaux
Ces points de rendez-vous sont matérialisés par des panneaux.
Les emplacements pourront évoluer en fonction des demandes.

Les collectivités locales sont responsables de l'hygiène publique et doivent gérer les déchets. Mais, elles n'ont aucune responsabilité sur les emballages produits ni sur l'impression des papiers. Il est donc logique de faire porter cette responsabilité sur les producteurs.
L'exemple belge prouve que cette responsabilité assumée par les producteurs donne d'excellents résultats et la gratuité pour les contribuables locaux.
En Charente, pour CALITOM, en particulier, le coût de la collecte et du tri est de 8,1 millions € (2013) pour 3,1 millions € d'aides seulement perçues. Les charentais doivent supporter encore 16 €/habitant alors que leurs résultats sont bons.
Depuis, plusieurs années, élus et contribuables subissent une réglementation sans cesse plus défavorable et ce malgré les efforts d'organisation des services de Calitom et les bons résultats des efforts de prévention et de tri des charentais.
Il est urgent que la fiscalité soutienne les dépenses publiques qui préservent l'environnement et fournissent de la matière pour l'industrie dans l'esprit d'économie circulaire.
Les CITOYENS sont aujourd'hui sollicités pour demander :
- La baisse de la TVA à 5,5% sur les activités de gestion des déchets, car il est évident que collecte et traitement des déchets relèvent d'un service de première nécessité. De ce fait, son poids doit, pour les collectivités et contribuables, être minoré comme ont réussi à l'être certains secteurs non-comparables (le cinéma, le chocolat...). Il faut savoir que le passage de la TVA de 7,7% à 10%, en janvier dernier, a conduit à un prélèvement de 100 millions € sur toutes les familles françaises.
- La mise en œuvre de la Responsabilité financière Intégrale des Producteurs d'emballages et de papiers imprimés.
Il est injuste et incohérent que nos efforts ne soient pas récompensés par un retour des éco-participations prélevées à la hauteur des charges supportées localement. délibèrent dans ce sens.
Des cartes T ont été insérées dans Poubelle la vie n°18 d'octobre.
Il est possible de signer la pétition sur le site internet www.calitom.com.

TÉMOIGNAGE DE Joséphine PUPP, réfugiée de Petite Rosselle

Recueilli en avril 2012, le témoignage de Joséphine PUPP décrit l'exode des mosellans en Charente, et plus particulièrement dans notre commune qui en accueillit plusieurs centaines.

Evacuation

On entendait vaguement qu'il faudrait partir, mais on n'y croyait pas. La raison : notre position vu la ligne [la ligne Maginot, NDLR].

Puis arrive Papa avec une camionnette de la mairie avec les archives de l'état-civil de la commune.

« Vite, dépêchez-vous, dans vingt minute c'est le départ ». On ne savait pas par quoi commencer: un oreiller pour chacun, une couverture, quelques habits, un petit nécessaire de toilette. J'ai vite couru dans la cour et ai ouvert les clapiers des lapins et le poulailler ; j'ai aussi chipé le merveilleux carnet de grand-père.

Nous sommes arrivés à Delme [à mi-chemin entre Metz et Nancy, NDLR] pour quelques jours; les réfugiés sont arrivés peu à peu. Les habitants ont été très sympas, on a dormi sur des brancards puis j'ai passé deux nuits sur de la paille, c'était doux. J'ai aussi dormi deux nuits dans un couvent avec des amis ; c'était un peu l'aventure ; on pensait toutefois qu'après quelques jours nous pourrions à nouveau rentrer chez nous.

Après ces quelques jours: départ ! Tout le monde en vitesse à la gare, dans des wagons à bestiaux et départ... Pour où ? Personne ne le savait. Dur, dur les wagons à bestiaux, ça bouge et ça secoue dans tous les sens; tout le monde s'installe par terre, un peu de paille pour se caler sur le côté. J'ai posé mon oreiller sur une caisse des archives municipales pour dormir, ça a même endommagé mon beau bijou, la superbe croix en or, cadeau de ma tante Anna quand j'étais petite. Dans notre wagon il y avait le personnel de la commune. Rigobert n'avait que six ans. Le train s'arrêtait en rase campagne pour nous permettre de faire nos besoins... Pas facile !! Même très gênant, surtout pour les femmes.

Nous avons atterri à Mouthiers-sur-Boëme, en Charente, à 15 km d'Angoulême, après deux jours de voyage. Il y avait du monde qui nous attendait. « Qui prend deux personnes? Qui prend une famille de quatre personnes ? » Ce n'était facile ni pour eux, ni pour nous. La cantine nous servait les repas en attendant que nous soyons tous accueillis dans une famille. Ce n'était pas facile pour les gens de Mouthiers vu qu'ils avaient déjà accueilli des réfugiés espagnols. J'allais chercher le lait pour la cantine tous les matins à la petite ferme du père Mandoux. Je crois que c'est dans ces temps là que j'ai commencé mon bénévolat. Le père Mandoux n'était pas très sympa au début : « Qu'est-ce que vous venez faire chez nous ? Nous avons fait la guerre 14-18, vous n'avez qu'à rester chez vous, à la frontière et retenir les allemands. » Il ne connaissait rien de la ligne Maginot ! Par la suite nous sommes devenus de bons amis.

Le plus difficile pour nos anciens était qu'ils ne parlaient pas le français mais seulement le patois allemand de notre région frontalière. Ma belle-mère (future à l'époque) disait passé cloupé pour passage clouté et pommes funettes pour pompes funèbres.

La Charente était un autre monde, une autre façon de vivre. À notre grand étonnement, ils ne fermaient jamais leur porte à clé le soir. Impossible d'imaginer cela aujourd'hui.

Chez nous on mangeait beaucoup de pommes de terre, chez eux c'était beaucoup de pain. Pas de patates dans les jardins donc. Dans le bouillon de bœuf ils ajoutaient une rasade de vin rouge. Le curé Joly était assez pauvre, il achetait deux sardines chez l'épicier pour le repas du soir (pour lui et son père).

Tout le monde portait des sabots, le sabotier du village en faisait de très

beaux. J'en avais une fois ramené une paire, par malchance je les ai laissés devant ma porte... et hop ! On me les a fauchés.

Le dimanche, le curé était invité dans l'un ou l'autre château un peu à l'écart du village, il y allait à pied naturellement et en chantant des cantiques en traversant la forêt.

En rentrant à l'église chacun laissait ses sabots devant le dernier banc et en sortant chacun glissait ses pieds dans ses sabots. Je n'ai jamais compris comment ils les reconnaissaient. Dans l'épicerie, il y avait un petit comptoir où on pouvait tranquillement boire un petit verre de rouge. C'était dans leurs habitudes. Je pense que les nôtres ont appris à aimer le vin rouge à Mouthiers, vu que chez nous on buvait plus de bière.

les premiers jours nous avons été hébergés chez Mlle Lorson, institutrice. Nous étions à quatre. Maman cuisinait pour nous à des heures où Mlle Lorson travaillait pour ne pas trop les déranger dans leurs habitudes. Nous avions une chambre à coucher avec un grand lit pour mes parents. Ma sœur Hélène et moi nous dormions dans un petit lit en métal très bas pour une personne; nous dormions l'une la tête en haut et l'autre la tête en bas... Je posais mes lunettes en dessous. Un matin, en me levant, j'ai posé mon talon sur un des verres et crac ! Il était en morceaux. Nous sommes allés à Angoulême pour [la] réparation de [ce] verre. Dans un magasin, un grand-escalier où, à mi-hauteur, se reflétait la deuxième partie de l'escalier, et comme je n'avais pas mes lunettes, je n'ai pas vu que c'était un grand miroir et je fonce dans ce miroir ! Qu'est qu'on a rigolé avec Hélène et Olga. Quels souvenirs ! Pour les gens de Mouthiers, notre séjour représentait un petit complément de revenus. On touchait une allocation de réfugiés, on faisait marcher un peu le commerce.

(Suite en novembre)

L'EAU ET LA PIERRE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

MARDI 7 OCTOBRE / 13h15-13h45 : Visite Clin d'oeil de l'église de Trois-Palis par, Laetitia Copin-Merlet, Via patrimoine. RV : église - Trois-Palis Tarifs : 2€ / gratuit pour les Amis du patrimoine

Renseignements : Via patrimoine

MERCREDI 8 OCTOBRE / 15h-16h ou 16h-17h : Visite des carrières et du site d'embranchement Jolival à Voeuil-et-Giget par un représentant de l'entreprise Jolival et Marie Faure, Via patrimoine.

Visite limitée à 15 personnes. Inscription obligatoire auprès de Via patrimoine Prévoir chaussures plates. RV : site Jolival - Route de Mouthiers - Voeuil-et-Giget Gratuit

Samedi 11 octobre / 16h-17h ou 17h-18h : Visite d'une ancienne carrière de pierre à Giget par Marie Faure, Via patrimoine, avec la participation de l'association Appuy et B. Sabatier.

Visite limitée à 40 personnes. Inscription auprès de Via patrimoine 06 37 83 29 72 - Prévoir vêtements chauds, chaussures plates et lampe torche. RV : rue de la roche, bourg de Giget - Voeuil-et-Giget Gratuit

MARDI 14 OCTOBRE / 13h15-13h45 : Visite Clin d'oeil de l'église de Saint-Estèphe par Marie Faure, Via patrimoine. RV : église de Saint-Estèphe - Roulet-Saint-Estèphe Tarifs : 2€ / gratuit pour les Amis du patrimoine

Mercredi 15 octobre / 15h-17h : Atelier pour enfants à partir de 8 ans «Constructeurs du Moyen Âge» animé par Pascale Lacourarie, Via patrimoine. Goûter offert par la municipalité. Atelier limité à 12 enfants. Inscription obligatoire auprès de Via patrimoine RV : église - Trois-Palis Gratuit

Mercredi 15 octobre / 15h-18h : Randonnée gourmande à Trois-Palis par Laetitia Copin-Merlet, Via patrimoine. Circuit en boucle de 2,5 km (église, logis de la Breuillerie...)

suivi d'une découverte de la chocolaterie Letuffe. RV : mairie - Trois-Palis Gratuit Renseignements : Via patrimoine

Samedi 18 octobre / 15h-16h : Visite des tanneries de Sireuil par leur propriétaire, Gérard Melly.

RV : tanneries - Sireuil Gratuit

Samedi 18 octobre / 16h-18h : Randonnée-contée à Sireuil. Avec Daniel Crumb, comédien, et Pascale Lacourarie, Via patrimoine.

Circuit en boucle de 4 km (pont, lavoir, église, logis...). RV : tanneries - Sireuil Gratuit - Moment convivial en musique offert par la municipalité de Sireuil

Renseignements : Via patrimoine **Samedi 18 octobre / 14h-18h :** Exposition de cartes postales anciennes «Sireuil, autrefois...» et de travaux d'élèves de l'école.

RV : mairie - Sireuil Entrée libre

DIMANCHE 19 OCTOBRE / 14h30-16h30 : Atelier tout public «Sculpture romane et taille de pierre» à Mouthiers/Boëme animé par Olivier Laffort, tailleur de pierre, et Pascale Lacourarie, Via patrimoine.

Atelier limité à 12 personnes. Inscription obligatoire auprès de Via patrimoine RV église Mouthiers/Boëme Gratuit



DIMANCHE 19 OCTOBRE / 15h30-17h30 : Randonnée-patrimoine à Mouthiers/Boëme avec Christine Olmer

Parcours en boucle de 1,5 km incluant la visite des extérieurs de l'ancienne papeterie avec l'association Boëme patrimoine.

RV : église - Mouthiers/Boëme Gratuit. Moment convivial offert par la municipalité. Renseignements : Via patrimoine

VENREDI 24 OCTOBRE / 20h30-22h : Déambulation (600 m) et visite à la torche de l'église de Plassac-Rouffiac avec Pascale Lacourarie, Via patrimoine. RV : parking des écoles - Plassac-Rouffiac Gratuit. Boissons chaudes offertes par la municipalité.

Renseignements : Via patrimoine **SAMEDI 25 OCTOBRE / 15h-17h :** Atelier pour enfants à partir de 8 ans «Sculpteur du Moyen Âge» à Voulgézac. Animé par Olivier Laffort, tailleur de pierre, et Pascale Lacourarie, Via patrimoine.

Atelier limité à 12 enfants. Inscription obligatoire auprès de Via patrimoine RV : église - parking mairie - Voulgézac Gratuit

SAMEDI 25 OCTOBRE / 15h-17h : Découverte du bourg de Voulgézac par Laetitia Copin-Merlet, Via patrimoine. Pauses musicales, guitare et chant. RV : église - Voulgézac Gratuit. Moment convivial offert par la municipalité

Renseignements : Via patrimoine **DIMANCHE 26 OCTOBRE / 14h30-17h :** Randonnée commentée sur les meulrières de Claix et les Chaumes de Vignac par Pascale Lacourarie, Via patrimoine.

Parcours en boucle de 3 km. RV : parking écoles/mairie Gratuit. Moment convivial et surprise offerts par la municipalité de Claix Renseignements :

VIA PATRIMOINE
06 37 83 29 72



COMITÉ DES FÊTES THÉ DANSANT

Dimanche 16 novembre 2014 à 14 h 30 à la salle Gilles Ploquin, un thé dansant est organisé par le nouveau Comité des Fêtes de Mouthiers. Entrée 10 € avec pâtisserie offerte. 3 grands musiciens sur scène.

Renseignements : Jean-Luc FOURNIER 06 13 50 30 69 Serge CAPLOT 05 45 67 82 09 Venez nombreuxLe nouveau Comité des Fêtes souhaite accueillir des bénévoles afin d'organiser des moments festifs dans notre belle commune. Nous préparons aussi le 31 décembre 2014.

SITE WEB MOUTHIER

Nouvelle adresse Internet pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

MEDIATHÈQUE EN OCTOBRE ET NOVEMBRE

Avec l'exposition « Tam - Tam Couleurs ,voyage Africain» de Caroline Desnoëttes , mise à notre disposition par le service Départemental de la Lecture de la Charente, la médiathèque se met aux couleurs de l'Afrique et organise son concours habituel « Lire en Fête ».

Au programme de cette manifestation :

- Une exposition à découvrir du **29 Septembre au 31 Octobre**
- Concours « Lire en Fête » du 20 Octobre au 8 Novembre

Des rendez-vous, à ne pas manquer, vous sont proposés :

- Une rencontre « présentation de Poids Akans*, pièce de monnaie d'échange » animé par le musée d'Angoulême le **Vendredi 10 Octobre de 18h00 à 18h30.**

*Attention, nombre de places limitées : pour y participer, s'inscrire auprès de la Médiathèque.

- Un **marché Africain** prend place à la médiathèque le **Samedi 11 Octobre de 10h à 13h** avec la présence de l'association Kamb' Avenir de Mouthiers et l'association Badenya ton du Gond - Pontouvre , stand de vente de produits locaux divers au profit des associations, exposition. Ouvert à tous

- Un atelier d'initiation « Percussion Africaine *» animé par Barnabé Koala le Samedi 11 Octobre de 10h00 à 12h00

*Attention, nombre de places limitées : pour y participer, s'inscrire auprès de la Médiathèque.

- Un atelier découverte « Voyage au cœur de l'art Africain *» animé par Caroline Desnoëttes le Samedi 11 Octobre de 10h00 à 12h00

*Attention, nombre de places limitées : pour y participer, s'inscrire auprès de la Médiathèque.

Et dans le cadre de la manifestation « Au fil du conte » :

- Un Spectacle de Koami Vignon : « Le bracelet Maudit et autres contes »

le Samedi 11 Octobre à 20h30 à la MJC de Mouthiers, SALLE de CINEMA. Pour tout public, à partir de 7 ans.

Ce spectacle est organisé en partenariat avec le Service Départemental de la Lecture, la Mairie, la Médiathèque et la MJC le Samedi 11 Octobre.

L'exposition sur la guerre 14-18 prévue en octobre est reportée à début 2015.

Renseignements:

Médiathèque de Mouthiers sur Boëme : 05 45 67 89 47

Mail : papillon-lecture@orange.fr

Horaires d'ouverture

Mardi de 10 h à 12 h
Mercredi de 9 h à 18 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h
16 h à 18 h 30
Samedi de 10 h à 13 h

EXPOSITION

Tam-tam couleurs

Un voyage au cœur de l'art africain

Une exposition réalisée par **Caroline Desnoëttes**

La Médiathèque de Mouthiers-sur-Boëme vous invite au vernissage de l'exposition le vendredi 10 octobre à 18 h 30

MÉDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME



EXPOSITION M. J. C.

Sandrine BERGERAT
exposera ses peintures
à la MJC
du 18 octobre
au 2 novembre



RANDONNÉES

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	départ rando	Distance
12 oct.	Odette et Joël F.	06 23 55 46 43	TUSSON (abbaye)	13h15	PI du 19 mars 1962	14h	8,5 km
26 oct.	Bernard et Maryvonne B	06 88 34 86 21	MOULIDARDS	13 h 30	Place de l'église	14 h	10 km
23 nov.	Nicole G. et Cédric H.	06 15 51 78 05 06 10 56 11 64	LAGARDE SUR LE NÉ	13 h 15	Place de la mairie anciennement école	13 h	11 km

15-oct	Raymond F et Jean VDB	06 77 41 59 71 06 86 16 72 44	MOUTHIERS la Foy le Charbonnier	13h45	Place derrière l'église	14h	7 km
29 oct.	Claude D et Guy P	05 45 67 84 11 06 74 80 34 45	ROULLET sentier de la Velude	13 h 45	Route de Châteauneuf chez Chardin parking à conteneurs	14 h	7,5 km
12 nov.	Patrick D. Jean-Louis A	06 95 50 79 00 06 07 22 48 40	TONNE (VINDELLE) sentier de la fontaine de Tonne	13 h 45	Table d'orientation au-dessus terrain aéromodélisme	14h15	8 km

Amis randonneurs, venez découvrir les Sentiers de Boëme et d'ailleurs ...

Détente, randonnée, convivialité.

1ère et 2ème randonnées sans engagement

Renseignements :

M. Alain BONNET 05 45 67 83 24

alain.bonnet16@hotmail.fr

Mme Sandra PONTINI 05 45 67 84 30

LA BOUTIQUE du SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boëme

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Le troisième lundi de chaque mois de 14 à 16 h

Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état.

Ils feront le bonheur des visiteurs.

Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le secours populaire a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir : les bénévoles seront les bienvenus.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

19 août : Nolhan FANCHONE BARCOUZAREAUD
route de Voueil

22 août : Maël COMBOURG chez les rois

8 septembre : Lyse GOURDON chemin de la
croix ronde

MARIAGE

6 septembre : Kofi CESAR et Sophie GIRAUD
« les groies »

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88

SUR VOTRE AGENDA

OCTOBRE

Mardi 7 : collecte de sang à Blanzac de 17
h à 20 h

Samedi 11 : assemblée générale - repas -
fête des 40 ans de la FNACA salle Gilles Ploquin

Dimanche 12 : bourse aux jouets des
Parents d'Elèves à la salle Gilles PLOQUIN

Samedi 25 : soirée école de foot à la salle
Gilles Ploquin

NOVEMBRE

Mardi 11 : commémoration armistice 14/18

Mardi 11 : loto du foot à la salle Gilles
Ploquin

Dimanche 16 : thé dansant organisé par le
nouveau comité des fêtes à la salle Gilles
Ploquin à 14 h 30

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9
heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de
garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la phar-
macie de garde est la pharmacie de garde du sec-
teur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALENTIN Angoulême

Le prochain
bulletin

portera le n° 33 pour novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre. Les activités prévues jusqu'à mi décembre pourront y être annoncées.



Plein d'amis et de la mie de pain au repas du quartier du rosier.



Là, Michèle peint...



La mi-temps sera la bienvenue pour les jeunes pousses.

(Photos Alain PORTE)